PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE PLAINVILLE (Oise)
Séance du jeudi 10 septembre 2026

Date d'affichage : 07/09/2026
Date de convocation : 07/09/2026

L'an deux mille vingt six, le jeudi dix septembre à dix heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, en Mairie sous la présidence de M. GÉRARD Laurent, Maire.

Etaient présents : M.GERARD Laurent, M.SONNECK Sébastien, Mme COUPET Camille, Mme HEU Dorothée, M.DENEUX Pascal, M.DESHABIT Philippe, M.DESHABIT Françis, M.BELENA Olivier, Mme NAZE Alicia, Mme DICK Nathalie, Mme BAUDE Ophélie.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Mme Alicia NAZE

1)Approbation du compte rendu de la dernière réunion, le 26 mars 2026 à l'unanimité

2) Secrétaire de mairie
Suite à la démission de la secrétaire de mairie, un recrutement pour la remplacer à été mis en place, par le biais du site Emploi-territorial du CDG, des entretiens ont été réalisé, et le choix c'est porté sur Mme CASTRALE-BELA Isabelle, secrétaire de mairie déjà en poste sur une autre commune. Elle sera embauchée à partir du 1er septembre, en contractuelle, avec un CDD d'un an, pour 7 heures hebdomadaires divisé en 2 jours, le mardi après-midi 4h et le jeudi matin 3 heures.

Délibération votée à l'unanimité.

3) Régie
Suite à la démission de la secrétaire de mairie, qui a démissionné également de sont statut de régisseuse, de la régie de location de salle des fêtes, et après information auprès de la trésorerie, pour clôturer et apurer les comptes de la régie, il faut nommer une régisseuse intérimaire. La nouvelle secrétaire, Mme CASTRALE-BELA Isabelle est proposé.

Délibération votée à l'unanimité

4) Salle des fêtes
L'organisation des locations de la salle des fêtes va être refaite.
Pour les tarifs, rien ne change, jusqu'à la fin de l'année.
Pour l'électricité, toujours un relevé avant et après la location, le montant sera facturé en plus du tarif de la location.
Ce qui change, c'est l'acompte qui ne sera plus demandé, le chèque de caution est toujours donné au moment du contrat, et bien sur l'attestation d'assurance, pour le jour de la réservation

Voté à l'unanimité

5) Don d'un terrain
Un don d'un terrain à été fait à la commune. Après renseignement auprès d'un notaire, les frais seront à notre charge.
Accepté à l'unanimité

6) convention frelons asiatiques
Un avenant doit être fait, à la convention de partenariat avec M.RUCHER de Bacouel, afin d'inclure la destruction de guêpes et de frelons. Pour que la prise en charge financière à hauteur de 50 % par la commune soit remboursable aux mandataires de la facture initiale.

Voté à l'unanimité

7) Égalité des indemnités d'adjoint
Pour un soucis d'égalité, il serait souhaitable, d'indemniser les deux adjoints d'un même montant.

Délibération votée à l'unanimité

8) Dépôt de pain
Après un sondage auprès des habitants, un retour positif au projet d'un dépôt de pain dans la commune est revenu. Un contact auprès d'une boulangerie sur Breteuil est en cours, celui-ci entreposera au logement de la mairie, prévu le matin entre 7h30 et 8h. Un bulletin d'information sera distribué dans les boites au lettres.

9) Illumination de l'église
Tous les jours à partir du 26 septembre 2026, à 20h, l'église sera illuminé, pour participer à la mobilisation septembre en or.
Nous donnons rendez-vous le 26 septembre à 19h place de l'église, pour manifester en cet occasion avec des activités, comme apposer son emprunte.

10) Jeune de Magdala (futurs prêtres)
Une journée sur Plainville, de rencontre et d'échange à l'initiative du prêtre de la paroisse,le 17 octobre 2026, est prévue avec à 17h une messe, une bénédiction du cimetière puis un regroupement à la salle des fêtes, pour un repas partagé et une marche aux flambeaux.

11) Manifestation du 14 novembre 2026
Remise de la statue St Michel, sera posé par M. Sébastien Sonneck, puis une bénédiction sera dite et on terminera par un vin d'honneur à la salle des fêtes

12) Spectacle des enfants
Aura lieu le 12 décembre 2026 avec la commune de Broyes
La distribution des cadeaux se fera avec les ânes de Camille, le 13 décembre 2026

13) Repas des aînés
Plusieurs propositions sont abordées, décision reporté à la prochaine réunion

Fin de séance à 21h50